



Projet parc éolien Laplaigne

Relevé cadastrale des parcelles concernées par les mesures de compensations

Légende



Eoliennes

Plantation parcelles non-boisées



Mesure compensatoire : boisement actif d'essences feuillues indigènes (haute et moyenne tige)

Echelle 1:4000

Date : 03/2026